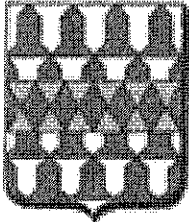


Commune
De
MOUTHOMET

11330



Tél : 04.68.70.05.01

Fax : 04.68.70.07.50

mairie.mouthomet@orange.fr

📞: CH/SB/17145

Maire de Mouthomet
01 place de la Mairie
11 330 MOUTHOMET
Madame Christelle HERMAND

A

COMPTE-RENDU
SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 25 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-cinq juillet à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Mouthomet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Mouthomet, sous la Présidence de Madame Christelle HERMAND, Maire.

Monsieur Alain TALOUR a été nommé secrétaire de séance.

Présidente : Christelle HERMAND
Présents : Jean ANTONIETTI, Jacques BENUREAU, Angharad DAFYDD STYLES,
(dans l'ordre alphabétique) Pierre GUAGNO, Christelle HERMAND, Louis MARI, Alain TALOUR
Absents : Jérôme GAZEAU, Jérôme HERVOUET-BARANGER, Maria MENDEZ-RODRIGUEZ, Odile PATISSOU
Procurations : Néant

Cette séance extraordinaire du Conseil Municipal est organisée au vu du caractère imminent de l'événement du vendredi 4 août prochain, organisé par la régie des festivités de la commune de Mouthomet.

1. Vote des tarifs de la fête du 4 août 2017

Dans le cadre de la fête DJ, organisée le vendredi 4 août prochain, Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de voter les tarifs des différents produits proposés à la vente.

Elle suggère les tarifs de vente suivants :

Boissons de type « sodas », ice-tea et eau :	2 euros
Muscat, bière :	2 euros
Sandwich :	3 euros
Frites :	2 euros

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

VOTE les tarifs de vente des produits de la fête du 4 août 2017 aux conditions énumérées ci-dessus.

2. Questions et informations diverses

Document unique

Monsieur Jacques BENUREAU indique son souhait de travailler avec Monsieur Guy DEGRUGILLIER dans le local en travaux de la salle des jeunes, afin d'avancer sur le dossier du document unique.

Aménagement de l'espace « pétanque »

Madame Christelle HERMAND précise que le devis du gravier pour le terrain de pétanque a été retourné au fournisseur. La livraison devrait avoir lieu début août, puisqu'ensuite l'entreprise ferme pour les vacances d'été. Les pétanqueurs ont commencé à préparer le terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10.

Pour extrait :
En mairie, le lundi 31 juillet 2017

Christelle HERMAND
Maire
(Signature et cachet)



Cet extrait doit être affiché à la porte de la mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.